



Proposer du Sport-Santé Bien-être

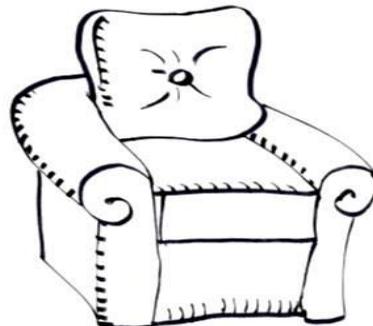
Sophie CHA
Médecin conseiller DRAJES

« sitting is the new smoking »

la **première cause de mortalité**

dans le Monde,
devant le tabac,
c'est

**le manque
d'activité physique !**



Effect of physical inactivity on major non-communicable diseases worldwide: an analysis of burden of disease and life expectancy

www.thelancet.com Vol 380 July 21, 2012

I-Min Lee, Eric J Shiroma, Felipe Lobelo, Pekka Puska, Steven N Blair, Peter T Katzmarzyk, for the Lancet Physical Activity Series Working Group*

Les maladies non transmissibles (MNT) tuent chaque année **41 millions** de personnes, ce qui représente **71%** des décès dans le monde

80% des décès «prématurés» dus aux MNT correspondent aux :



- **maladies cardiovasculaires** : 17,9 M
- **cancers** : 9 M
- **maladies respiratoires** : 3,9 M
- **diabète** : 1,6 M

ACTIVITE PHYSIQUE : tout mouvement corporel produit par la contraction des muscles squelettiques entraînant une dépense énergétique.

SPORT : Le sport (ou l'activité sportive) est une forme particulière d'AP où les participants adhèrent à un ensemble commun de règles (ou d'attentes), et dans laquelle un objectif, le plus souvent de performance, est clairement défini. La pratique sportive comprend : le sport en compétition et la pratique sportive de masse en club ; le sport scolaire ; et les pratiques sportives de loisirs en individuel ou en groupe non affiliées à une association.

SEDENTARITE : temps passé assis

Il est important d'agir sur
les deux composantes !

Etre PLUS actif



Etre MOINS sédentaire





« L'inactivité physique pèse lourdement sur l'économie.

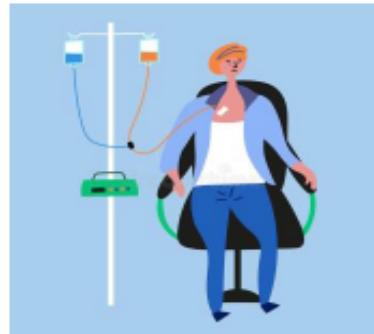
À l'échelle mondiale, près de **500 millions** de nouveaux cas de MNT évitables se produiront entre 2020 et 2030, entraînant des coûts de traitement d'un peu plus de **300 milliards** de dollars des États-Unis.

Près de la moitié de ces nouveaux cas de MNT (47 %) résulteront de **l'hypertension** et 43 % – de la **dépression**

« Il y a peu de domaines de la santé publique comme celui de l'activité physique où les données sur les mesures à prendre fournissent des preuves aussi convaincantes de la rentabilité et de l'utilité pratique de ces mesures ».

Avec 30 minutes d'activité modérée par jour

- On diminue la **mortalité précoce** (toutes causes confondues) de **30%**
- On diminue de **25%** environ le risque de :
 - maladies cardio-vasculaires
 - AVC
 - Diabète de type 2
 - Cancer du sein / utérus / poumon / côlon ...
- On diminue **les traitements** dans de nombreuses maladies
- On peut gagner jusqu'à **9 ans** de **vie en bonne santé**



Le Médicosport-Santé (CNOSF)

Pour prescrire les principales disciplines sportives « comme un médicament »

Le site de référence des professionnels de santé

VIDAL

Dans tout le site ▾ tennis Rechercher Historique ▾

Recherche alphabétique : 1-9 A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z | Index

◀ ▶

Home Médicaments Dispositifs médicaux, parapharmacie... Interactions et convertisseurs Prises en charge thérapeutiques Communauté Vidal ▾

Home ▶ MÉDICOSPORT-SANTÉ

MÉDICOSPORT-SANTÉ Sports par ordre alphabétique

Quel sport pour votre patient ?

Rechercher

Ordre alphabétique

Aviron Badminton Basket-ball Bateau collectif et habitable Biathlon Billard Boxe anglaise

Aide à la prise en charge médicale des activités physiques et sportives - MÉDICOSPORT-SANTÉ

Le MÉDICOSPORT-SANTÉ® est un dictionnaire à visée médicale des disciplines sportives. Validé par la commission médicale du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) en coopération étroite avec la Société Française de Médecine de l'Exercice et du Sport (SFMES), il recense les caractéristiques physiques, physiologiques et mentales de chaque discipline ainsi que les conditions de pratique dans le cadre du sport-santé. Il vise à aider les médecins généralistes à la prescription d'activités physiques et sportives. Chaque protocole fédéral présenté dans le MÉDICOSPORT-SANTÉ a été validé par le comité médicosport-santé du CNOSF composé d'experts médicaux, kinésithérapeutes et en sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS).

Les disciplines sportives et les pathologies prises en compte actuellement dans le MEDICOSPORT-SANTE sont celles qui ont été présentées à ce jour par les fédérations affiliées au CNOSF et expertisées par sa commission médicale. D'autres fédérations et pathologies viendront compléter ce travail. Le MEDICOSPORT-SANTE a pour objectif de tendre vers l'exhaustivité et une mise à jour permanente : [En savoir +](#)

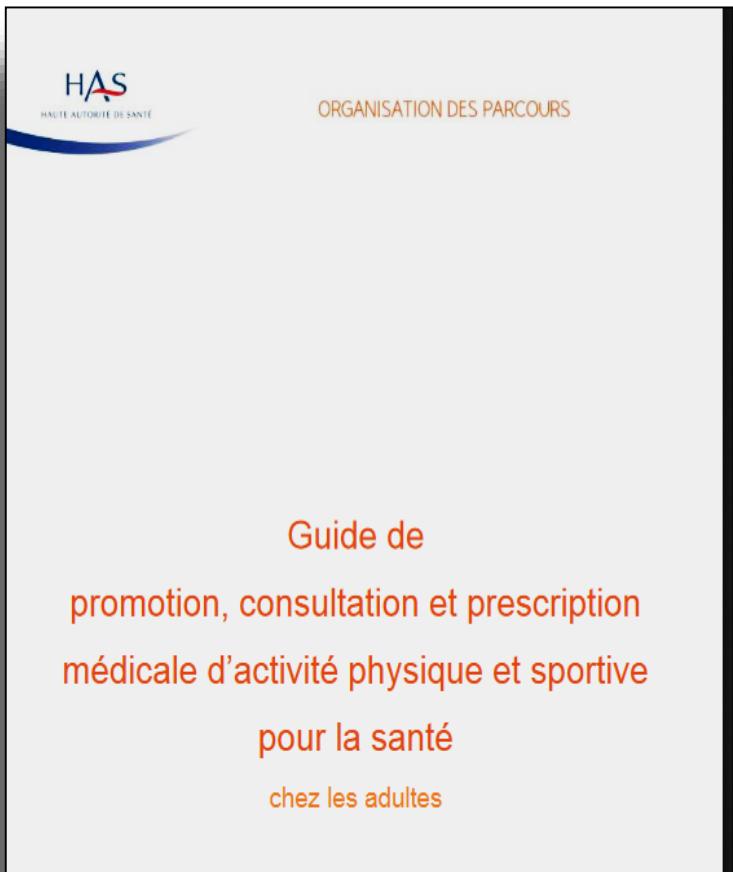
Les fédérations multisports disposent de programmes spécifiques validés par le comité médicosport-santé du CNOSF. Ils sont détaillés et indiqués dans la rubrique « document généraux » ci-dessous.

Documents généraux

- [APS et appareil locomoteur](#)
- [APS et avancée en âge](#)
- [APS et cancer](#)

LES PREUVES SCIENTIFIQUES

HAS (Haute Autorité de Santé)



Consultation et prescription médicale d'activité physique à des fins de santé

OUTIL D'AMÉLIORATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES - Mis en ligne le 05 déc. 2022

- Guide de consultation et prescription médicale d'activité physique à des fins de santé chez l'adulte
- Guide des connaissances sur l'activité physique et la sédentarité
- 17 référentiels (par pathologie)

Prescription d'AP et sportive chez un patient présentant un épisode dépressif caractérisé

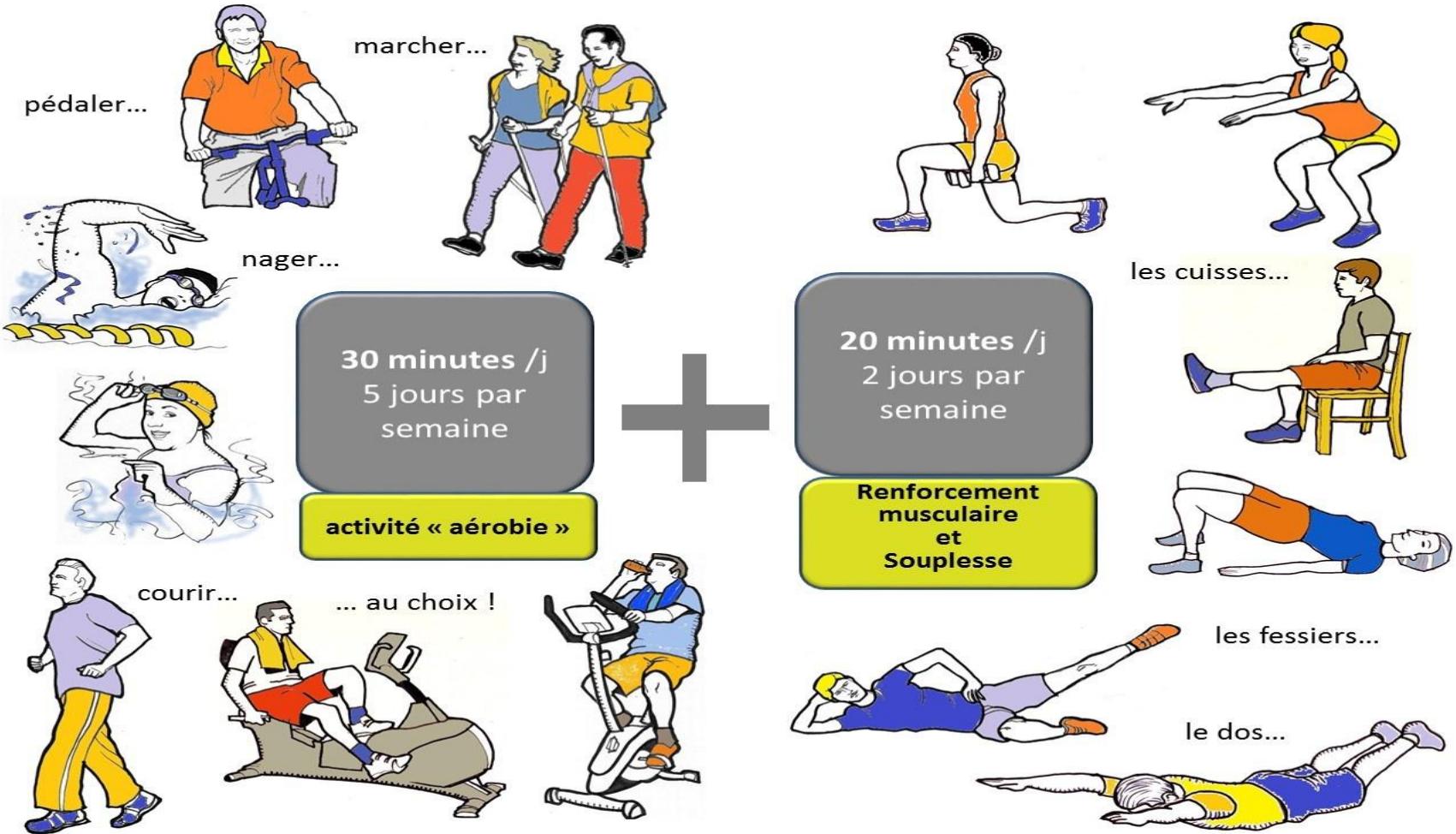
Type d'AP	Fréquence	Intensité	Durée	Exemples d'AP et sportive
AP de la vie quotidienne	Tous les jours	Intensité légère à modérée		Marcher, monter les escaliers, faire du jardinage, le ménage, etc.
AP en endurance	Au moins 3 jours par semaine	Intensité modérée Si bien tolérée, possibilité d'augmenter progressivement à une intensité élevée	≥ 30 min par jour Commencer en augmentant progressivement la durée	Activités sportives dynamiques modérées (guide HAS, annexe 6) Exemples : marcher, faire du vélo, nager, etc.
AP en renforcement musculaire	≥ 2-3 jours par semaine non consécutifs	Intensité modérée Si bien tolérée, possibilité d'augmenter progressivement à une intensité élevée Pour les débutants et les personnes âgées, commencer par une intensité légère	Commencer en augmentant progressivement la durée	Activités sportives statiques modérées (guide HAS, annexe 6) Exercices en renforcement musculaire (poids, bandes élastiques, appareillages, etc.)
AP en assouplissement	≥ 2-3 jours par semaine	Étirement jusqu'au point de tension ou de petit inconfort	Étirement statique de 10 à 30 secondes 2 à 4 répétitions pour chaque exercice	Étirements statiques ou dynamiques

Activités sportives

Prescription d'APS chez le patient en surpoids ou obèse

Type d'AP	Fréquence	Intensité	Durée	Exemples d'AP
AP de la vie quotidienne	Quotidienne	Intensité légère à modérée		Marcher, monter les escaliers, faire du jardinage, le ménage, etc.
AP en endurance	≥ 5 jours par semaine Voir tous les jours si possible	Intensité modérée Si possible, augmenter progressivement vers intensité élevée pour de meilleurs résultats de santé	150 min par semaine (soit 30 min 5 fois par semaine) Augmenter progressivement la durée de 200 à 300 min par semaine (soit 60 min par jour 5 jours par semaine) En entraînement continu ou séquentiel	Activités sportives dynamiques modérées (guide HAS, annexe 7) Exemples : marche nordique, cyclisme, nage, gymnastique aquatique, aquabike
AP en renforcement musculaire	2-3 jours par semaine non consécutifs	Intensité modérée Si possible, augmenter progressivement l'intensité pour améliorer la force et l'endurance musculaires	2 à 4 séries de 8 à 12 répétitions pour chaque groupe musculaire majeur du corps	Activités sportives statiques modérées (Guide HAS, annexe 7) Exercices en renforcement musculaire (poids, bandes élastiques, appareillages, etc.)
AP en assouplissement	≥ 2 à 3 jours par semaine	Étirement jusqu'au point de tension ou de léger inconfort	Étirement statique de 10 à 30 secondes 2 à 4 répétitions pour chaque exercice	Étirements statiques ou dynamiques

L'ORDONNANCE DE BASE



LA STRATEGIE SPORT-SANTE

Une stratégie institutionnelle



Plan
national
2013-
2018

1^{er} Plan
régional

stratégie
nationale
2019-2024

2^{ème}
Plan
régional

Malades chroniques
Publics à « besoins spécifiques »

Toute la population !

La Stratégie Nationale Sport Santé

juin 2019

4 axes, 10 objectifs, 25 actions

Axe 1

- Promouvoir la santé et le bien-être par la pratique d'activité sportive

Axe 2

- Développer l'offre et le recours à l'activité physique adaptée à des fins d'appui thérapeutique

Axe 3

- Mieux protéger la santé des sportifs et renforcer la sécurité des pratiques quelle que soit leur intensité

Axe 4

- Renforcer et diffuser les connaissances relatives aux impacts de la pratique physique et sportive sur la condition physique et la santé

Axe 1

- Promouvoir la santé et le bien-être par la pratique d'activité sportive

- **Communiquer** sur les bienfaits de la pratique régulière
- Promouvoir l'APS auprès des **publics scolaires** et des **étudiants**
- Développer la pratique d'APS en **milieux professionnels**
- Développer l'offre de pratique pour les **seniors**, prévenir la perte d'autonomie des personnes avançant en âge

Axe 2

- Développer l'offre et le recours à l'activité physique adaptée à des fins d'appui thérapeutique

Favoriser le développement territorial :

- besoin d'appui sur des **projets territoriaux** portés par les associations sportives et/ou les collectivités locales (mobilités actives dans les espaces publics, accès aux infrastructures sportives...)
- en mobilisant les **réseaux de professionnels** de proximité
- sous l'impulsion des ARS et des DR(D)JSCS



SIGNATURE DU PLAN SSBE 2018-2022

Le 14 décembre 2018, aux côtés de l'Agence Régionale de Santé et de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Bretagne, copilotes de ce plan, les partenaires s'engagent par leurs signatures à contribuer à la mise en œuvre du plan SSBE 2018-2022 de la région Bretagne.

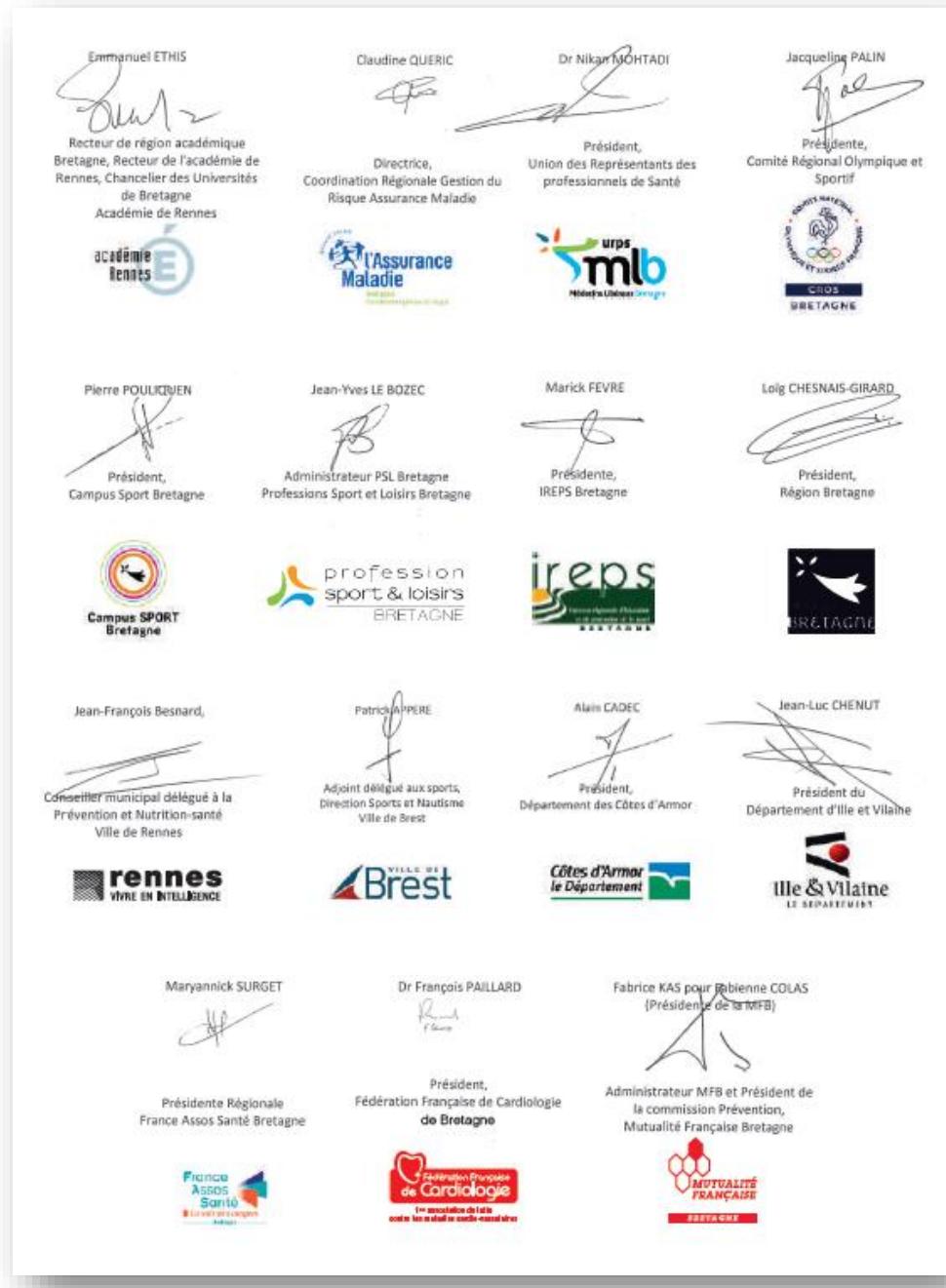
Nathalie Le Formal

Directrice de la Santé publique
À gence Régionale de Santé Bretagne



Yannick Barillet

Délégué Général de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Bretagne



CHARTES DE QUALITE



Des chartes
de qualité



Maladies chroniques

- personnes avec pathologie connue (diabète, maladie cardio-vasculaire, cancer ...)
- Groupes de **12 personnes** maximum
- Formation sport santé de **40 heures** minimum

- Accueil personnalisé
- Cycle d'au moins **12 semaines**
- Formation PSC1

Forme Santé

- personnes sans pathologie notable mais sédentaires, désireuses de se mettre en mouvement et souhaitant trouver l'adaptation la plus parfaite à leur niveau de compétences physiques.
- Groupes de **15 à 20 personnes** maximum
- Formation sport santé de **15 heures** minimum

SITE INTERNET REGIONAL

A photograph showing several people from behind, wearing cycling gear and helmets, riding bicycles on a paved path through a grassy field. The background is slightly blurred.

En Bretagne, l'activité physique pour tous !

Des activités FORME SANTE, pour les personnes sédentaires cherchant à se mettre en mouvement.
Des activités MALADIES CHRONIQUES, pour les porteurs d'une maladie chronique cherchant à améliorer leur santé.

Je trouve une activité physique près de chez moi

Les chartes
Sport Santé Bien-Être

Devenir signataire
d'une charte SSBE

Les Maisons
Sport Santé

Les Formations
Sport Santé

Ressources
documentaires

L'agenda des
événements

S'inscrire à la
newsletter

<https://bretagne-sport-sante.fr/>

CHARTES DE QUALITE

LES CRITÈRES POUR DEVENIR SIGNATAIRE DE LA CHARTE SPORT SANTÉ

MALADIES CHRONIQUES

- ✓ Encadrant formé Maladies Chroniques
 - ✓ Cycle de 12 semaines min.
 - ✓ Groupe de 12 pers. max
 - ✓ Groupé dédié à l'AP adaptée
 - ✓ Lien avec le milieu médical
- ✓ Entretien préalable avec le patient
- ✓ Evaluation en début et fin de cycle

[Télécharger la charte](#)

FORME SANTÉ

- ✓ Encadrant formé Sport Santé
 - ✓ Cycle de 12 semaines min.
 - ✓ Groupe de 15/20 pers. max
 - ✓ Groupé dédié à l'AP adaptée
- ✓ Entretien préalable avec le patient
 - ✓ Bilan annuel de l'activité

[Télécharger la charte](#)

La procédure pour devenir signataire d'une charte SSBE



Activités physiques adaptées
comment être référencé sur le site Bretagne Sport Santé ?

La procédure de soumission se déroule en 3 étapes qui peuvent être réalisées **séparément**, mais **dans l'ordre**.

1 – structure 2 – encadrant 3 – activité

Etape 1 Soumission structure



Nom de la structure *

Adresse de la structure *

Type de structure *

- Association
- Collectivité Territoriale
- Etablissement de santé
- Professionnel de santé
- Société commerciale

Charte(s) signée(s) par la structure *

- Maladies chroniques
- Forme santé
- Les deux

Mail de contact *

Site internet de la structure

Page Facebook de la structure

Réglementation sur la protection des données *

Etape 2

Soumission encadrant

Nom et prénom de l'encadrant *

Nom prénom (dans cet ordre)

Mail de contact *

Téléphone de contact de l'encadrant

Profil de l'encadrant

- Bénévole
- Educateur sportif formé Forme Santé, exerçant contre rémunération
- Educateur sportif formé Maladies Chroniques, exerçant contre rémunération
- Enseignant APA, exerçant contre rémunération
- Professionnel de santé (kinésithérapeute, ergothérapeute...), exerçant contre rémunération

Diplôme dans le domaine du sport

Indiquez 2 diplômes maximum (les plus élevés)

- Bénévole sans diplôme spécifique
- Brevet professionnel
- Brevet d'état
- Diplôme d'état
- BTS/DUT
- Deust Métiers de la Forme
- Licence professionnelle Métiers de la Forme
- Licence STAPS/APAS
- Autre licence STAPS
- Master et plus

Formation au sport santé

Formation au sport santé

Indiquez uniquement le diplôme le plus élevé

- Attestation sport santé de DSN
- Attestation sport santé du campus sport Bretagne
- Attestation sport santé de la MSS de Rennes
- Formation fédérale au sport santé (cochez la case ci-dessous et précisez la formation suivie)
-

Copie du diplôme ou de l'attestation de formation *

Télécharger le document

Copie de la carte professionnelle

Uniquement pour les encadrants exerçant contre rémunéré

Télécharger le document

Date limite de validité de la carte professionnelle

Réglementation sur la protection des données *

- J'accepte le traitement et la diffusion des données ci-dessus dans le cadre de la signature de la charte Sport Santé 6 mois suivants. Je dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de mes données par mail à contact@bret

Enregistrer un nouvel encadrant

Etape 3

Soumission activité

- Catégorie de l'activité (**maladies chronique** ou **Forme Santé**)
- Intitulé de l'activité
- Adresse et lieu de pratique
- Description de l'activité
- Groupe de patients (spécifique ou mixte)
- Créneaux horaires
- Durée du cycle (12 semaines maximum)
- Coût de l'activité
- Type d'activité :

- Type d'activité
- Activité aquatique
 - Activité gymnique
 - Activité nautique
 - Arts martiaux
 - Athlétisme
 - Cyclisme
 - Épreuves sportives combinées
 - Fitness
 - Sport aérien
 - Sport collectif
 - Sport de combat
 - Sport de nature
 - Sport de raquette
 - Autre activité

REFERENCIEMENT DES ACTIVITES



 BRETAGNE
SPORT SANTÉ

Que recherchez-vous ? 

Localisation  20 km 

Catégorie 

Type(s) activité 



Cercle des Nageurs de Saint-Brieuc
CNSB

Activités > Maladies Chroniques

Nagez Forme Santé

0698319553

BRETAGNE
SPORT SANTÉ
MALADES CHRONIQUES

Malades Chroniques

Chateaugiron

Activités > Maladies Chroniques

Natation adaptée

02 99 04 10 30

Le Ranölier

COURS INDIVIDUEL DE NATATION
Camping Le Ranölien d'avril à septembre

Olivier Cadou, éducateur sportif
Diplômé BEESAN et BEMF
Carte professionnelle n° : 02200ED0181
Port. : 06 82 97 88 88
Email : cadou@wanadoo.fr
Site web : www.sports-securites-prestations.fr

Yellichi

contact

Club
Nautique
Brestois

Activités > Maladies Chroniques

Nager Forme Santé

0298496160

Bougez sur
Ordonnance

Adoptez une activité
physique adaptée

Au pays des
Roche aux Fées

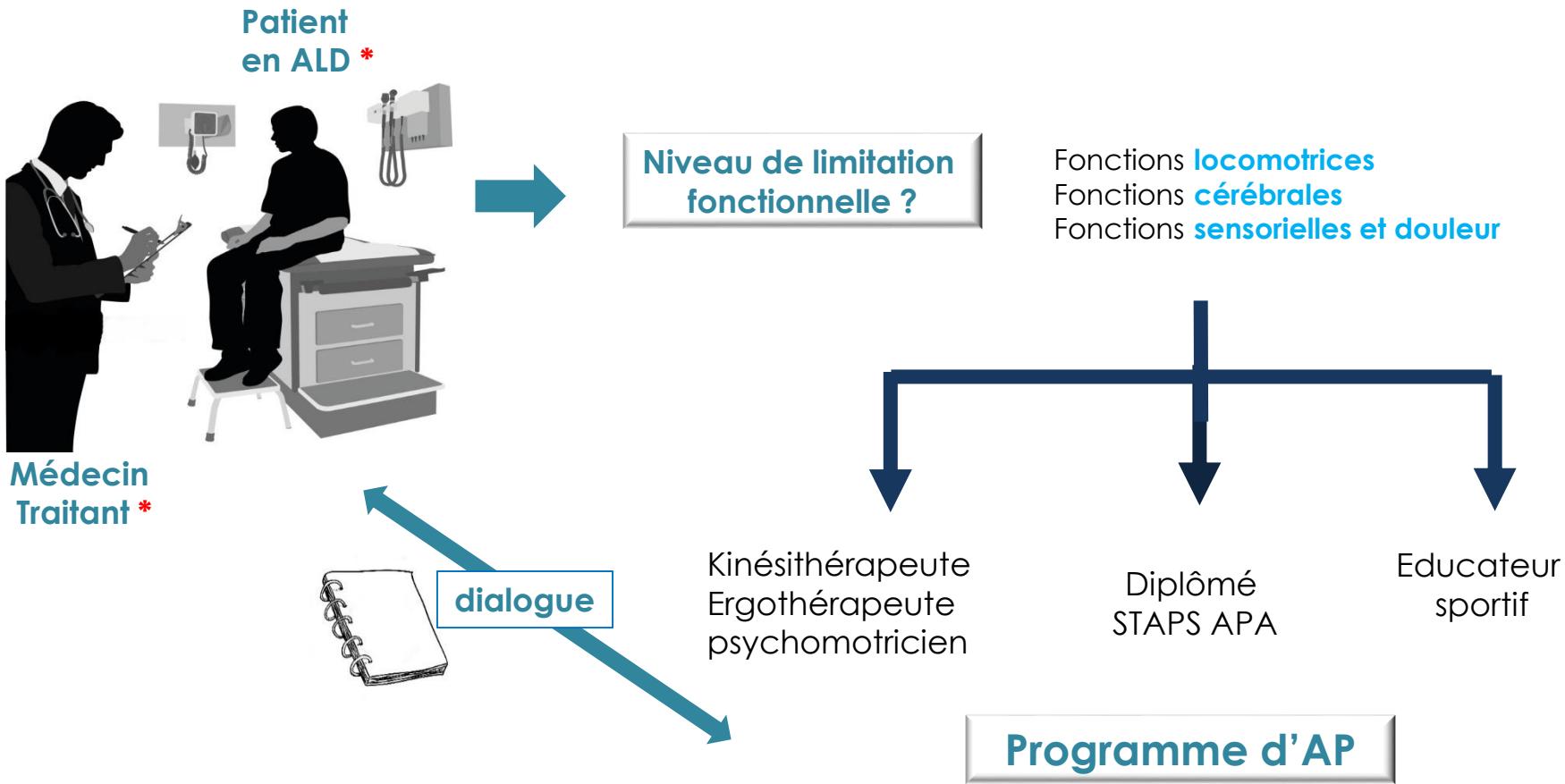
Le « sport sur ordonnance » ?

Loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé (Article 144)

« dans le cadre du parcours de soins des patients atteints d'une ALD, le médecin traitant peut prescrire une activité physique adaptée à la pathologie, aux capacités physiques et au risque médical du patient »

Décret n° 2016-1990 du 30 décembre 2016 relatif aux **conditions de dispensation** de l'activité physique adaptée prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une affection de longue durée

Instruction interministérielle n° DGS/EA3/DGESIP/DS/SG/2017/81 du 3 mars 2017 relative à la mise en oeuvre des articles L.1172-1 et D.1172-1 à D.1172-5 du code de la santé publique et portant **guide** sur les conditions de dispensation de l'activité physique adaptée prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une affection de longue durée



* Loi de démocratisation du sport, mars 2022 :

élargissement aux maladies chroniques (cible) et aux médecins spécialistes (prescripteurs)

TABLEAU DES PHENOTYPES FONCTIONNELS

Fonctions		Aucune limitation	Limitation minime	Limitation modérée	Limitation sévère
Fonctions locomotrices	Fonction musculaire neuro	Normale	Altération minime de la motricité et du tonus	Altération de la motricité et du tonus lors de mouvements simples	Altération de la motricité et du tonus affectant la gestuelle et l'activité au quotidien
	Fonction articulaire ostéo	Normale	Altération au max de 3/5 d'amplitude, sur une ou plusieurs articulations sans altération des mouvements complexes	Altération à plus de 3/5 d'amplitude sur plusieurs articulations avec altération de mouvements simples	Altération d'amplitude sur plusieurs articulations, affectant la gestuelle et l'activité au quotidien
	Endurance à l'effort	Pas ou peu de fatigue	Fatigue rapide après une activité physique intense	Fatigue rapide après une activité physique modérée	Fatigue invalidante dès le moindre mouvement
	Force	Force normale	Baisse de force, mais peut vaincre la résistance pour plusieurs groupes musculaires	Ne peut vaincre la résistance pour un groupe musculaire	Ne peut vaincre la résistance pour plusieurs groupes musculaires
	Marche	Distance théorique normale couverte en 6mn = $218 + (5,14 \times \text{taille en cm}) - (5,32 \times \text{âge en années}) - (1,80 \times \text{poids en kg}) + (51,31 \times \text{sex})$, avec sexe=0 pour les femmes, sexe=1 pour les hommes.	Valeurs comprises entre la distance théorique et la limite inférieure de la normale (82% de la distance théorique)	Valeurs inférieures à la limite inférieure de la normale	Distance parcourue inférieure à 150 m.
Fonctions cérébrales	Fonctions cognitives	Bonne stratégie, vitesse normale, bon résultat	Bonne stratégie, lenteur, adaptation possible, bon résultat	Mauvaise stratégie de base, adaptation, résultat satisfaisant ou inversement bonne stratégie de base qui n'aboutit pas	Mauvaise stratégie pour un mauvais résultat, échec
	Fonctions langagières	Aucune altération de la compréhension ou de l'expression	Altération de la compréhension ou de l'expression lors d'activités en groupe	Altération de la compréhension ou de l'expression lors d'activités en individuel	Empêche toute compréhension ou expression
	Anxiété/Dépression	Ne présente aucun critère d'anxiété et/ou de dépression	Arrive à gérer les manifestations d'anxiété et/ou de dépression	S'agit de se déborder par certaines manifestations d'anxiété et/ou de dépression	Présente des manifestations sévères d'anxiété et/ou de dépression
Fonctions sensorielles + douleur	Capacité visuelle	Vision des petits détails à proche ou longue distance	Vision perturbant la lecture et l'écriture mais circulation dans l'environnement non perturbée	Vision ne permettant pas la lecture et l'écriture / circulation possible dans un environnement non familier	Vision ne permettant pas la lecture ni l'écriture. Circulation seul impossible dans un environnement non familier
	Capacité sensitive	Stimulations sensitives perçues et localisées	Stimulations sensitives perçues mais mal localisées	Stimulations sensitives perçues mais non localisées	Stimulations sensitives non perçues, non localisées.
	Capacité auditive	Pas de perte auditive.	La personne fait répéter.	Surdité moyenne. La personne comprend si l'interlocuteur élève la voix	Surdité profonde
	Capacités proprioceptives	Equilibre respecté	Déséquilibre avec rééquilibrages rapides	Déséquilibres mal compensés avec rééquilibrages difficiles	Déséquilibres sans rééquilibrage Chutes fréquentes lors des activités au quotidien
	Douleur	Absence de douleur en dehors d'activités physiques intenses	Douleur à l'activité physique/ Indolence à l'arrêt de l'activité	Douleur à l'activité physique et qui se poursuit à distance de l'activité	Douleur constante avec ou sans activité

DOMAINES D'INTERVENTION PREFERENTIELS DES DIFFERENTS METIERS					
Métiers	Limitations	Aucune limitation	Limitation minime	Limitation modérée	Limitation sévère
Masseurs Kinésithérapeutes		+/-	+	++	+++
Ergothérapeutes et psychomotriciens (dans leur champ de compétences respectif)		(si besoin déterminé)	(si besoin déterminé)	++	+++
Enseignants en APA		+/-	++	+++	++
Educateurs sportifs		+++	+++	+	non concernés
Titulaires d'un titre à finalité professionnelle ou d'un certificat de qualification professionnelle inscrit sur l'arrêté interministériel		+++	++	+ ¹	non concernés
Titulaires d'un diplôme fédéral inscrit sur l'arrêté interministériel		+++	++	+ ¹	non concernés

Compétences attendues chez l'encadrant en AP

- Assurer l'**éducation** pour la santé et/ou participer à une éducation thérapeutique.
- Savoir réaliser **l'évaluation initiale** de la situation du patient, en incluant l'identification de freins, leviers et de facteurs motivationnels.
- Etre capable de **concevoir**, co-construire et planifier un programme d'activité physique individualisé et pertinent qui soit adapté à l'état de santé de la personne.
- Savoir **mettre en œuvre un programme** (conduite du programme, évaluation de la pratique, détection des signes d'intolérance et **retour vers le prescripteur**, savoir individualiser la pratique).
- Savoir **évaluer à moyen terme** un programme (disposer des capacités à dialoguer entre les acteurs, évaluer les bénéfices attendus du programme, retour vers le patient et les autres professionnels).
- Savoir **réagir face à un accident** au cours de la pratique.
- **Connaître** les caractéristiques très générales des principales pathologies chroniques.

FORMATIONS SPORT-SANTE



DEFI SANTE NUTRITION

26h en distanciel
14h en présentiel (2 samedis)

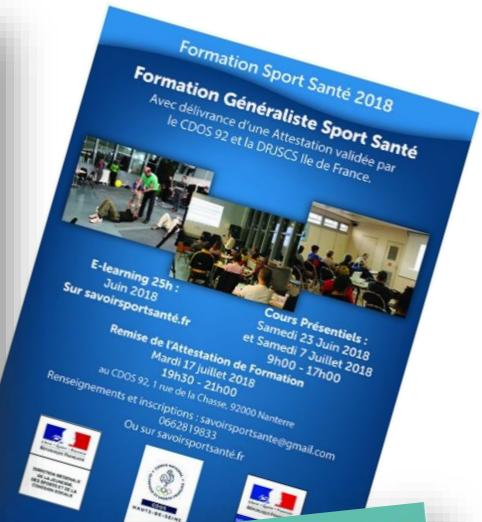
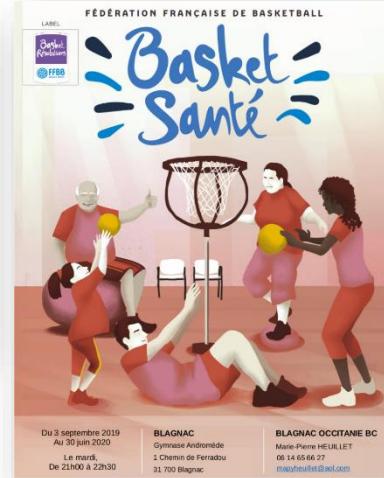
- Un tronc commun de 40h
- Des modules complémentaires spécifiques (cancer, maladies cardio-vasculaires, maladies métaboliques etc...)



MAISON SPORT SANTE de RENNES (CHU)

2 x 3 jours en présentiel

FORMATIONS SPORT-SANTE



Un très grand nombre de formations : fédérales, par des organismes privés etc.

LES MAISONS SPORT-SANTE



Objectif : 500 en 2022

Public « cible » :

- personnes qui ont pris **conscience** de la nécessité d'une pratique physique et sportive,
- personnes qui ont **besoin de pratiquer** (prévention primaire, secondaire ou tertiaire),
- personnes qui jusqu'à présent considéraient cette pratique comme ne les concernant pas

Les « maisons Sport-Santé » proposeront :

- une **information** et une **sensibilisation** sur l'intérêt de la pratique
- la réalisation de **bilans de diagnostic sportif** : capacités physiques, motivation, rapport à l'APS
- une **orientation** vers l'offre et les lieux de pratique à **proximité**

**...un réseau d'intervenants
plus qu'un établissement...**

BRETAGNE

Côtes-d'Armor 22

- Mutualité française Côtes-d'Armor
7 rue des Champs de Pies
22099 SAINT-BRIEUC
<http://www.mutualite22.fr/nos-activites/activites-physiques-adaptees.html>

1

- Maison Sport-Santé UFOLEP 22
Boulevard André Aubert
22100 DINAN
<http://www.cd.ufolep.org/cotesdarmor/>

2

- Office Intercommunal des Sports, de la Culture et des Loisirs
Parc d'activités du Chalet
22250 BROONS
<http://oiscl.fr>

3

Finistère 29

- Centre Hospitalier de Cournouaille
14 rue Yves Thépot
29900 QUIMPER
<http://www.ch-cornouaille.fr/offres-de-soins/pole-sante-publique>

4

- CH des Pays de Morlaix
15 rue Kersaint Gilly
29600 MORLAIX
<https://www.ch-morlaix.fr/>

5

- CHRU de Brest
2 avenue Foch
29609 BREST
<https://www.ildys.org/>

6

- UFOLEP 29
61 rue Pen Ar Ménez
29200 BREST
http://www.cd.ufolep.org/finistere/finistere_a/cms/index_public.php?us_action=show_note&ui_id_site=1&ui_id_doc=1000100002

7

- Sport Ouessant & Spa
Lieu-dit Goubars
29242 ILE D'OUESSANT
<https://www.ouessantspa.fr>

8

Ille-et-Vilaine 35

- CHU Rennes
2 rue Henri Le Guilloux
35000 RENNES
<https://www.chu-rennes.fr/>
- Maison Sport-Santé
Maison médicale
Avenue du pèlerin
35600 REDON
<https://www.redon.fr/>

9

- OCTOPUS
5 rue du clos de la poterie
35430 SAINT JOUAN DES GUERE
<https://sc-coaching-sportif.business.site/>

10

- Roche aux Fées Communauté
16 rue Louis Pasteur
35240 RETIERS
<https://www.rafcam.bzh/vos-loisirs-sport-et-sante>

11

- OCAS BAIN DE BRETAGNE
42 rue de Sabin
35470 BAIN DE BRETAGNE
<https://ocasbain.fr/>

12

- Centre de Réadaptation du Patis Fraux
2 allée Salvador Dali
35770 VERN SUR SEICHE
<https://www.patisfraux.fr/>

13

- Association Sports Mer Santé
Le Haut Salmon
35400 SAINT MALO
contact@sportsmersante.fr

14

- UFOLEP 35
45 rue Capitaine Maignan
35000 RENNES
<https://www.laligue35.org/vie-associative/ufolep/>

15

Morbihan 56

- Centre de Médecine du Sport de Bretagne du Sud
Hôpital du Scorff
5 avenue de Choiseul - BP1233
56322 LORIENT CEDEX
<http://www.cmsbs.fr/>

17

- Maison Sport-Santé en Brocéliande
Maison de santé
1 Rue Mathurin Maillard
56430 MAURON
<https://bretagne-sport-sante.fr/structures/assa-association-sante-sport-adapte/>

18

- Plateau Technique Médico Sportif du Centre Bretagne (PTMSCB)
Centre Hospitalier du Centre Bretagne - Kerio - Noyal Pontivy
56920 NOYAL-PONTIVY
<https://www.ville-loudeac.fr/contacts/plateau-technique-medico-sportif-du-centre-bretagne-ptmscb/>

19

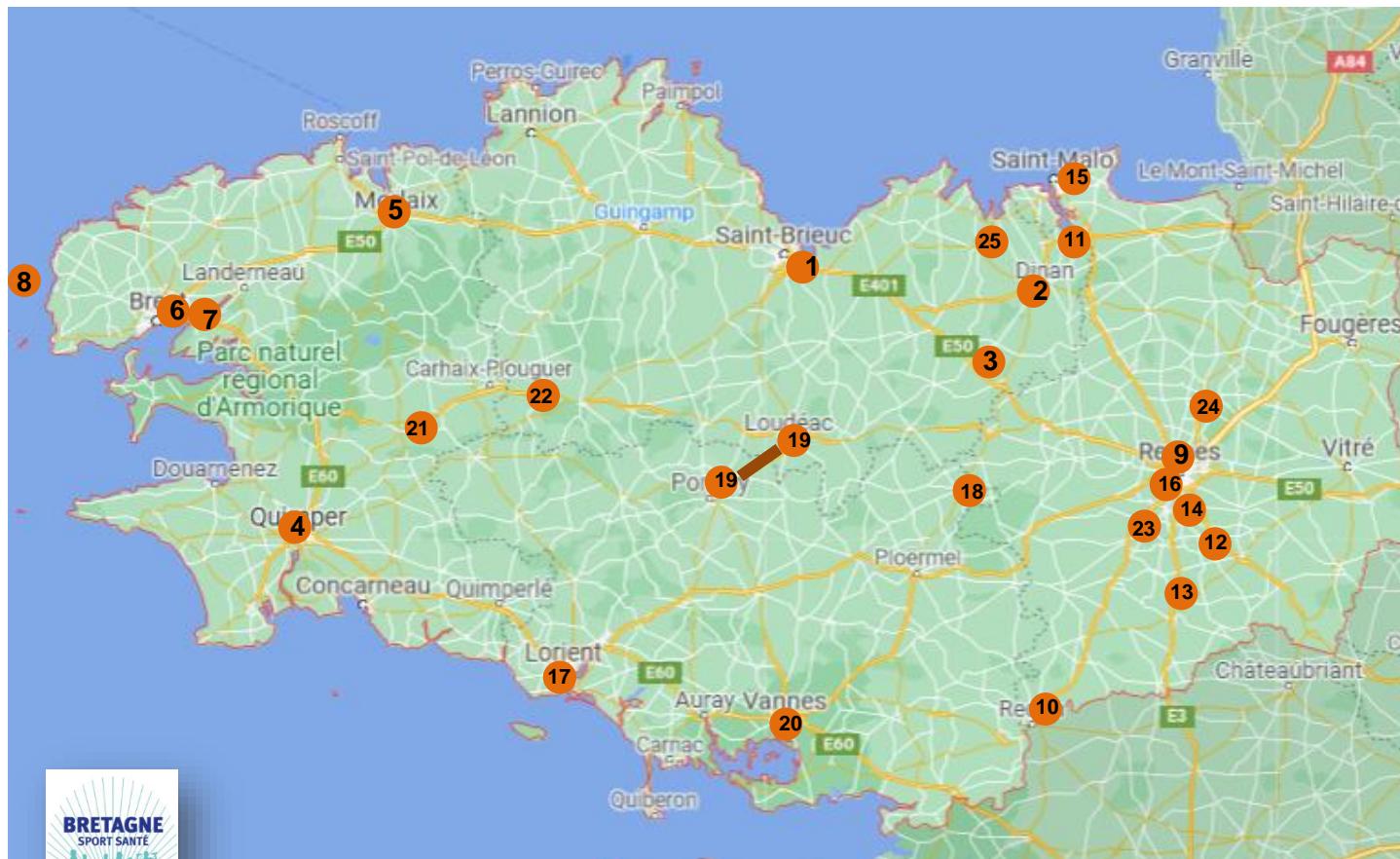
- Association Sport Santé - Evénements
7 résidence Le Jardin du Pargo
56000 VANNES
asso.sse56@gmail.com

20



Carte des 20 maisons sport-santé bretonnes

Janvier 2022



Consultez la carte interactive des organismes labellisés "Maison Sport Santé" en Bretagne

The map displays numerous icons representing 'Maison Sport Santé' entities across the region of Brittany, including locations in France and Jersey. Each icon includes a small number indicating the count of such entities in that area. A sidebar on the right provides detailed information for one specific entity:

Mutualité française Côtes d'Armor
7 rue des Champs de Pies CS 30008
22099 SAINT BRIEUC cedex 9

Rapprocher les professionnels de santé et du sport pour faciliter l'orientation et l'accès aux activités physiques et sportives pour tous

Téléphone
[02 96 75 44 44](tel:0296754444)

Site internet
<http://www.mutualite22.fr/nos-activites/activites-physiques-adaptees.html>

Territoire d'intervention
Département des Côtes-d'Armor

Consulter la fiche détaillée